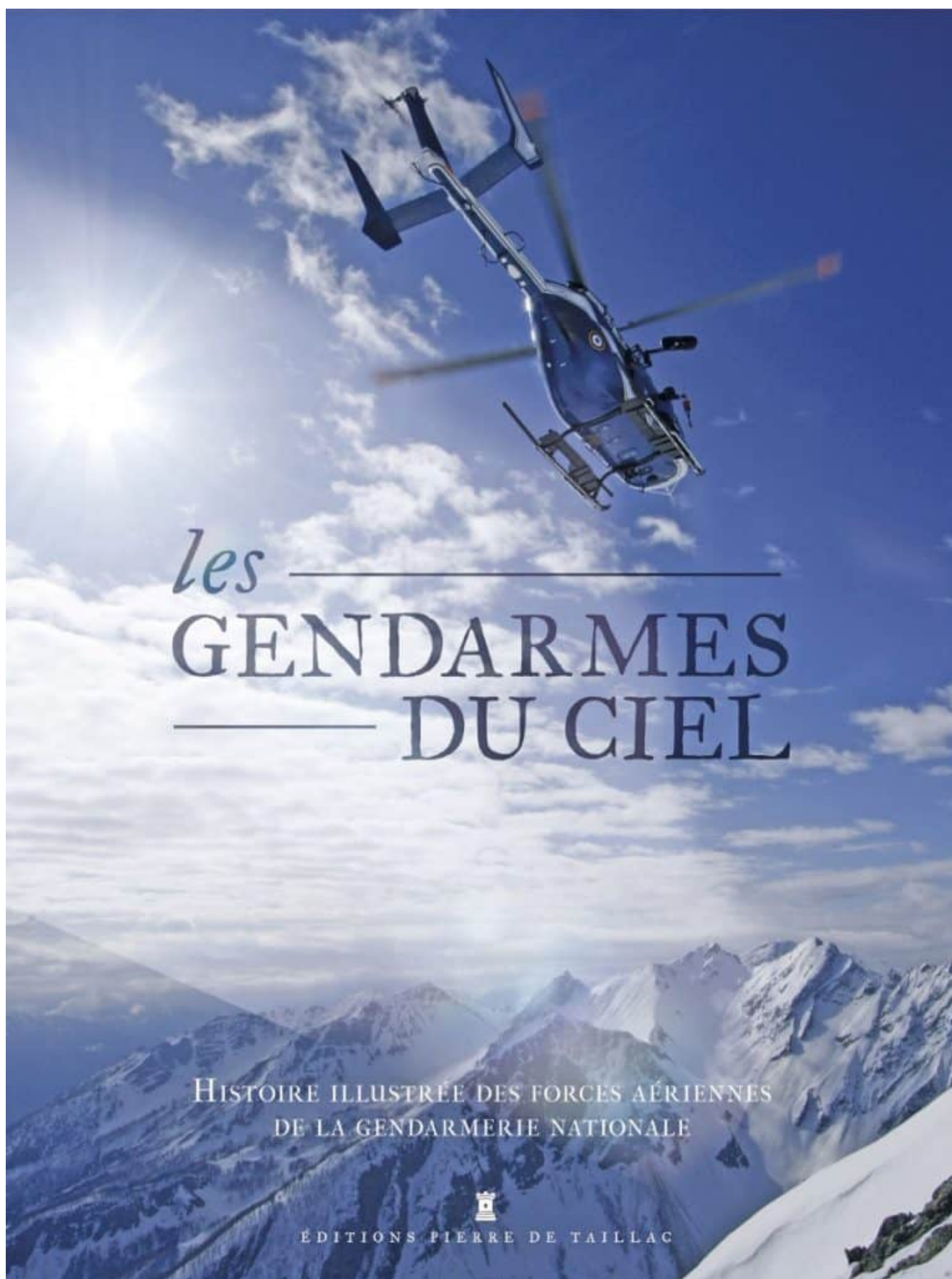


Les gendarmes du ciel



Trois générations ont déjà servi à terre et à bord des neuf types d'aéronefs des

forces aériennes de la gendarmerie (FAG), depuis leur création en 1953.

Pendant ce temps et au prix de 25 personnels morts en service commandé, les FAG ont totalisé près de 750.000 heures de vol, au cours de 830.000 missions opérationnelles, portant notamment secours à 300.000 personnes. L'avion léger a été rapidement abandonné au profit exclusif de l'hélicoptère. L'aventure des FAG commence en 1950, quand le chef d'escadron Fouché, créateur des pelotons motocyclistes, découvre l'emploi des hélicoptères par la police de New York. Trois ans plus tard, les États-Unis acceptent de fournir des appareils à la France pour les secours ou évacuations sanitaires pendant la guerre d'Indochine. Au cours des six mois de la bataille de Dien Bien Phu (novembre 1953-mai 1954), les pilotes des armées de Terre et de l'Air et de la Gendarmerie effectuent 1.317 heures de vol en opération, pour 782 missions et 2.478 blessés évacués. Par la suite, les hélicoptères de la Gendarmerie seront peints en bleu pour les différencier de ceux de l'armée de Terre (kaki). Leurs opérations de secours en montagne donneront naissance à « l'hélitreillage ». La longueur du câble est passée de 25 m sur l'hélicoptère Alouette III à 90 m sur l'EC145, permettant des opérations de treillage et de dépose/récupération au-dessus de 2.000 m. Rien que dans le massif du Mont-Blanc, les FAG ont totalisé à la fin de 2014 : 4.343 missions de secours ; 4.488 personnes secourues ; 8.620 hélitreillages ; 28.983 posés en haute montagne (Alouette II et III, Écureuil et EC145). Aujourd'hui, les FAG disposent de 29 bases opérationnelles : 23 en métropole et 6 en outre-mer. Disponibles à 85 %, les aéronefs des FAG sont dotés d'équipements renforçant leurs capacités opérationnelles : nombreuses liaisons radio directes ; gestion automatisée du pilotage ; facilité des déplacements grâce à une cartographie embarquée ; descente en rappel ou corde lisse ; treuils. Leurs missions sont multiples : sécurité routière ; appui lors d'un transfèrement judiciaire par voie terrestre, pour éviter les tentatives d'évasion ; reconnaissance de zones sensibles ; maintien de l'ordre (renseignement en direct de l'autorité) ; surveillance du réseau SNCF ; vols de reconnaissance et de surveillance générale du territoire national. Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les FAG participent à la sécurisation des grands événements internationaux de types sommets du G8, du G20 et de l'OTAN, 60ème et 70ème anniversaires du débarquement de 1944, avec transport d'éléments d'intervention et d'appui, dont des tireurs embarqués. Elles contribuent aux enquêtes judiciaires : recueil de renseignement et recherches d'indices, de malfaiteurs et de personnes disparues. L'hélicoptère est en effet souvent sollicité pour préparer

une mission de police avec le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale ou le RAID (Police nationale). Sur le plan international, le Commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale a conclu des accords avec ses homologues marocain (formation et entraînement) et allemand (échanges de procédures technico-opérationnelles). Enfin, il développe des liens de coopération avec les unités aériennes de police d'Afrique du Sud, du Botswana et de Namibie.

Loïc Salmon

Gendarmerie : un musée national directement accessible

L'histoire de l'Aviation légère de l'armée de terre 1794-2014

Drones civils : avantages, mais aussi sources de menaces complexes et évolutives

« *Les gendarmes du ciel* », ouvrage collectif. Éditions Pierre de Taillac, 240 pages, 450 photos, 35 €.